



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Dareic

Délégation académique
aux relations européennes
et internationales et à la
coopération

Dossier suivi par
Géraldine LAUNAY

Téléphone
02 23 21 78 35

Télécopie
02 23 21 74 00

Mél.
Ce.daric@ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes
cedex 7

Site internet
www.ac-rennes.fr

Le Recteur

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissement

Rennes, le 16 octobre 2017

Réf. : B.O. du 13 juillet 2017
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=36791

Objet : Programme *Brigitte Sauzay*

Comme vous savez, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) propose un programme d'échanges individuels de moyenne durée entre la France et l'Allemagne. Ce programme s'adresse aux élèves de la Quatrième à la Première ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand, qui peuvent ainsi se rendre en Allemagne dans le cadre du programme *Brigitte Sauzay* et suivre un cursus scolaire dans l'établissement de leur correspondant.

L'échange est basé sur le principe de réciprocité. Les participants séjournent pendant trois mois consécutifs (soit 84 jours) dans le pays partenaire. Seuls les élèves scolarisés en Quatrième au moment de leur séjour en Allemagne peuvent réduire la durée du séjour à un minimum de deux mois consécutifs. Durant la période de l'échange, l'élève est hébergé dans la famille de l'élève partenaire et fréquente le même établissement scolaire que ce dernier pendant au moins six semaines.

Le choix des dates de l'échange est du ressort des participants et des établissements scolaires. L'accueil de l'élève allemand par la famille française peut se faire avant ou après le séjour de l'élève français en Allemagne.

Depuis février 2015, une nouvelle procédure concernant la demande de subvention a été mise en place et doit être effectuée en ligne via la plateforme de l'OFAJ : <https://sauzay.ofaj.org/login>

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint pour diffusion auprès des élèves et familles intéressés, le dossier de candidature (seul le dossier académique joint sera utilisé) ainsi que les démarches à suivre et la brochure *Brigitte Sauzay*.

Le Recteur

Thierry TERRET

Copie :

- Mesdames et Monsieur les DASEN
- Madame et Messieurs les DDEC